



ACADÉMIE
D'AMIENS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
des ressources
humaines

PRÉVENTION DES VIOLENCES AU TRAVAIL

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT MORAL AU TRAVAIL



POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL Serein :
ŒUVRONS COLLECTIVEMENT !



Agissons de manière
respectueuse
et **professionnelle**
envers toute personne



Acceptons les **différences**
de point de vue



Prenons le **temps**
de l'écoute



Veillons à notre
communication



Misons sur l'**entraide**
et la **collaboration**

COMPORTEMENTS HOSTILES au travail pouvant mener au harcèlement moral

MISE À L'ÉCART
CRITIQUES
DÉNIGREMENT
HUMILIATION
MANIPULATION
AGRESSION
ABUS DE POUVOIR
RUMEURS
JUGEMENT

**FACE À UN COMPORTEMENT HOSTILE AU TRAVAIL,
NE RESTEZ PAS SEUL(E), OSEZ EN PARLER.**



**ÉGALITÉ
DIVERSITÉ**

ON EN FAIT
UNE RÉALITÉ

L'académie d'Amiens
met à disposition des personnels
un **DISPOSITIF DE SIGNALEMENT**
DES VIOLENCES AU TRAVAIL.

RETROUVEZ LE ICI



<https://intranet.ac-amiens.fr/vdhas.html>